

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 51 (1978)

**Heft:** 10

**Vereinsnachrichten:** Aperçu des activités du Comité Suisse occidentale de l'ASPAÑ entre février 1977 et août 1978

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Aperçu des activités du Comité Suisse occidentale de l'AS PAN**

**entre février 1977 et août 1978**

## Bureau:

MM. Eric Choisy, président;  
Francis Bertherin, vice-président;  
Pierre Debrot, secrétaire;  
Pierre Grand, trésorier.

## **Aménagement du territoire**

Le comité propose et obtient l'affiliation des membres ASPAN du nouveau canton du Jura au Groupe SO. MM. Faivre et Bregnard sont accueillis comme représentants de la nouvelle région romande au sein de notre comité, qui se plaît à reconnaître le caractère progressiste des dispositions sur l'aménagement du territoire contenues dans la nouvelle législation jurassienne.

Les différents groupes régionaux de l'AS PAN sont appelés à une concertation plus intensive, en particulier à propos des actions à entreprendre au lendemain du refus de la LFAT. Il apparaît que les groupes régionaux sont fort diversement actifs selon les cas et qu'un travail particulièrement efficace peut être entrepris à l'échelle du micro-territoire (district). L'absence d'une coordination optimale se fait sentir parfois dans les relations entre le Groupe SO et l'AS PAN suisse, où se manifeste une certaine sous-représentativité des Romands. Le nouveau projet de LFAT recueille une approbation quasi générale des membres ASPAN, en dépit des différences sémantiques résultant des adaptations de textes allemands et français. Certaines imprécisions dans la formulation doivent être tenues pour le souci du législateur d'aménager une marge d'interprétation et de manœuvre selon les cas et les régions considérées. La discussion au sein du Comité SO se rapporte davantage aux termes em-

ploisés dans le projet de loi qu'à ses finalités, dont on s'accorde à reconnaître le bien-fondé et l'opportunité d'une application différenciée selon les régions du pays.

Le Comité SO crée plusieurs commissions pour s'occuper respectivement de l'organisation des manifestations futures, de l'examen des projets routiers et des relations de l'AS PAN-SO avec son organe de presse attitré, la revue *Habitation* (en faveur de laquelle on souhaite des suggestions relatives à des thèmes rédactionnels). Les commissions instituées permettront en outre d'élargir l'éventail des activités du Groupe SO, qui se préoccupera notamment de la révision périodique des plans d'aménagement et de la légitimité des mesures de protection applicables au patrimoine immobilier.

Les finances du Groupe SO, sans être considérables, permettent d'entreprendre chaque année quelques actions d'information pour la bonne cause d'un aménagement rationnel et cohérent du territoire suisse.

## **Manifestations diverses**

Journée d'information à Villars-sur-Ollon, le 17 juin 1977, sur les stations touristiques d'altitude à partir des exemples de:

- Verbier (station intégrée à une région);
- Anzère (station nouvelle à prédominance d'habitation collective);
- Alpe-des-Chaux (station nouvelle à prédominance d'habitation individuelle).

Visite des installations de l'Alpe-des-Chaux au-dessus de Gryon.

Au cours d'une séance, le 15 août 1977, l'AS PAN-Centrale, sous la direction de son nouveau président Tschäppät, aborde les dispositions de la future législation sur l'aménagement du territoire.

L'AS PAN-SO apporte son soutien au congrès FIUHAT (Fédération internationale de l'urbanisme, de l'habitation et de l'aménagement du territoire) de Genève, en septembre 1977, en mettant à disposition l'exposition sur l'aménagement du territoire réalisée en 1975, et en diffusant deux textes dans le cahier spécial de *Habitation*, par la plume de son président et secrétaire.

L'assemblée générale du 21 octobre 1977, à Neuchâtel, est combinée avec une journée d'information sur la navigation fluviale Rhône-Rhin. Des exposés présentent les travaux effectués de part et d'autre du Jura.

Journée d'information sur l'expropriation matérielle (et foncière), à Lausanne, le 11 mai 1978. Les perspectives économique, juridique et relative à la planification composent les trois volets d'information.

## **G. Barbey**

Lausanne, le 25 juillet 1978.

# **bourg oz**

création, entretien  
plantations, pépinières  
aménagements extérieurs  
dallages, pavage, murets  
travaux forestiers



# **jardins**

Rue du Centre 86  
1025 Saint-Sulpice  
Tél. 021 34 52 18